

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

| | | | |
|--------------------------------|--|---------------------|--|
| Nom: | TRMCLD 6X237ML HP RUST PAINT YELLOW | Date de Révision: | 6/30/2023 |
| Étiquette d'un Produit: | 27097X125 | Société/Entreprise: | 3/1/2018 |
| Utilisation Recommandée: | Rust Paint/solvent based | Fabricant: | Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada | | |
| Préparée par: | Service des Affaires Réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d'urgence: | 24 Hour Hotline: 847-367-7700 | | |

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

14% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

| | | |
|--|------|--|
| Liquide inflammable, catégorie 3 | H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| Allergène cutané, catégorie 1 | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B | H340 | Peut induire des anomalies génétiques. |
| Cancérogénicité, catégorie 1B | H350 | Peut provoquer le cancer. |
| Toxicité reproductive, catégorie 1B | H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P280 | Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. |

| | |
|----------------|---|
| P321 | Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette). |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. |
| P370+P378 | En cas d'incendie : Éteindre à l'aide d'un moyen d'extinction approprié. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P362+P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| P333+P317 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. |

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

| | |
|------|---|
| P240 | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage ou de coulée antidéflagrant. |
| P242 | Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |

3. Composition / Informations sur les Ingrédients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|--|---------------|-------------------|-------------------------|---|
| Distillat Léger Hydrotraité | 64742-47-8 | 25-50 | GHS08 | H304 |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 2.5-10 | Indisponible | Indisponible |
| Jaune 74 de Colorant | 6358-31-2 | 2.5-10 | Indisponible | Indisponible |
| Oxyde Jaune de Fer | 51274-00-1 | 1.0-2.5 | Indisponible | Indisponible |
| Méthyléthylcétoxime | 96-29-7 | 0.1-1.0 | GHS05-GHS06-GHS07-GHS08 | H302+H312-315-317-318-331-336-350-370-373 |
| Zirconium 2-Éthylhexanoate | 22464-99-9 | 0.1-1.0 | GHS07-GHS08 | H315+H320-360 |
| Cétone n-Amylique Méthylique | 110-43-0 | 0.1-1.0 | GHS02-GHS07 | H226-302-332-336 |
| 3-Glycidoxypropyltrimethoxysilane | 2530-83-8 | 0.1-1.0 | Indisponible | Indisponible |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6 | 0.1-1.0 | GHS07-GHS08 | H304-332-340-350 |
| Naphta Lourd Hydrotraité | 64742-48-9 | 0.1-1.0 | GHS08 | H304-340-350 |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7 | 0.1-1.0 | GHS08 | H360 |
| Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle) | 41556-26-7 | 0.1-1.0 | GHS07-GHS08 | H317-361 |
| Zirconium, bis(acetato-O)oxo- | 5153-24-2 | <0.1 | Indisponible | Indisponible |

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air 'a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un medecin.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATERIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSE: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformément aux reglements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinerer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étaétiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contaminés et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements. Eviter le contact avec les yeux.

Stockage: Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique | N° CAS | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|--|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité | 64742-47-8 | 40.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 10.0 | 0.2 mg/m3 | N.E. | 15 mg/m3 | N.E. |
| Jaune 74 de Colorant | 6358-31-2 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Oxyde Jaune de Fer | 51274-00-1 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Méthyléthylcétoxime | 96-29-7 | 1.0 | 10 ppm | N.E. | N.E. | N.E. |
| Zirconium 2-Ethylhexanoate | 22464-99-9 | 1.0 | 5 mg/m3 | 10 mg/m3 | 5 mg/m3 | N.E. |
| Cétone n-Amylique Méthylique | 110-43-0 | 1.0 | 50 ppm | N.E. | 100 ppm | N.E. |
| 3-Glycidoxypolypropyltrimethoxysilane | 2530-83-8 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Naphta Lourd Hydrotraité | 64742-48-9 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle) | 41556-26-7 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Zirconium, bis(acetato-O)oxo- | 5153-24-2 | 0.1 | 5 mg/m3 | 10 mg/m3 | 5 mg/m3 | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvées par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

Protection de la peau: Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité concues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|------------------------|---|---------------|
| Apparence: | Liquide | État Physique: | Liquide |
| Odeur: | Comme un solvant | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Gravité spécifique: | 1.005 | pH: | N.A. |
| Point de Congélation, °C: | Non Déterminé | Viscosité: | Non Déterminé |
| Solubilité dans l'eau: | Pue | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Non Déterminé |
| Temp. de Décomposition, °C: | Non Déterminé | Limites d'Explosivité, %vol: | 0.5 - 7.9 |
| Plage du point d'ébullition: | 136 - 537 | Point d'éclair, °C: | 40 |
| Inflammabilité: | Supporte la combustion | Température d'Auto-Inflammation, °C: | Non Déterminé |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'éther | Pression de Vapeur: | Non Déterminé |
| Densité de Vapeur: | Plus lourd que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

Décomposition Dangereuse: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque l'irritation des yeux. La substance cause l'irritation modérée des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'œil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Peut provoquer une irritation cutanée. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la reexposition à la substance. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhalé. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingéré. Risque

d'aspiration si ingéré; peut penetrer dans les poumons et causer des lésions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Peut induire des anomalies génétiques.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS | Nom chimique | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 |
|------------|--|---------------------|-----------------------|----------------|
| 64742-47-8 | Distillat Léger Hydrotraité | >5000 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rabbit | >5000 mg/L Rat |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | >10000 mg/kg Rat | 6000 | N.E. |
| 96-29-7 | Méthyléthylcétoxime | 930 mg/kg Rat | 1100 mg/kg Rabbit | >4.83 mg/L Rat |
| 110-43-0 | Cétone n-Amylique Méthylique | 1600 mg/kg Rat | 10300 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 2530-83-8 | 3-Glycidoxypolypropyltrimethoxysilane | 7010 mg/kg Rat | 4252 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 64742-95-6 | Solvant Naphta, Aromatique Léger | 8400 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rabbit | 25 |
| 64742-48-9 | Naphta Lourd Hydrotraité | >6000 mg/kg Rat | >5000 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 136-52-7 | Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | N.E. | >5000 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 41556-26-7 | Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle) | 2615 mg/kg Rat | N.E. | N.E. |

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Elimination: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinérez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

| | National (USDOT) | International (IMDG) | Aérien (IATA) | TDG (Canada) - FRENCH |
|---------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Numéro UN: | N.A. | 1263 | 1263 | N.A. |
| Nom UN:: | Non réglementé | Peintures, Vernis, Diluants | Peintures, Vernis, Diluants | Non réglementé |
| Classe de danger : | N.A. | 3 | 3 | N.A. |
| Groupe d'emballage: | N.A. | III | III | N.A. |
| Quantité Limitée: | Non | Oui | Oui | Non |

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Reproductive toxicity, Respiratory or Skin Sensitization, Germ cell mutagenicity

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|-----------------------------|---------------|
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7 |

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 398 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 6/30/2023

MOTIF DE LA RÉVISION:

Modification de la Composition du Produit
Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
01 - Identification
02 - Identification des Dangers
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle
09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
16 - Autres Informations
Seuil de Risque de Substance % Modifié
Substance Numéro CAS Modifié
Changement du Marque des Substances Dangereuses
Changement du Numéro CAS Réglementaire
Changement du Nom Chimique de la Substance
Énoncé(s) de Révision Modifiée(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.